

Association Gymnastique Volontaire Emile Zola
Adresse (siège social) : 95, Grande rue Saint Michel 31400 TOULOUSE
Mail : gymvolontaire-031141@epgv.fr

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 10 mars 2023, les membres de l'association se sont réunis à la salle du Trac (43, rue Alfred Duméril 31400 Toulouse), en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente.

Une feuille d'émargement a été établie (annexée au procès-verbal) et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Mme Delphine SARRADET préside la séance en sa qualité de présidente de l'association.
Mme Marie FAYET et Marine LESCARRET sont secrétaires de séance en tant que secrétaires de l'association.
Elles sont assistées par Geneviève MARFAING.

65 membres participent (36 membres sont présents et 29 membres sont représentés) : le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 17h45.

La présidente souffre d'une extinction de voix et ne peut mener la réunion, c'est une des secrétaires, Marine LESCARRET qui prend alors la parole à sa place.

La secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte-rendu des AG précédentes
- rapport moral pour la saison sportive 2021/2022
- rapport financier pour la saison sportive 2021/2022
- explications de l'augmentation des dépenses pour la saison en cours 2022/2023
- fixation du montant des nouvelles adhésions pour la saison sportive prochaine

1. Compte-rendu des AG précédentes

La secrétaire rappelle que lors des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire précédentes, la modification du quorum a été votée. Elle rappelle que les statuts de l'association fixent désormais **le quorum** comme : "**au moins 20% du nombre d'adhérents de la saison en cours**".

Pour cette saison, il y a 131 adhérents (mais 3 d'entre eux se sont inscrits en Janvier et Février 2023 et n'ont pas droit de vote). Le calcul du quorum prend en compte **128 adhérents**. Il est donc atteint si **26 voix** sont présentes, ou représentées.

2. Rapport moral pour la saison sportive 2021/2022

La secrétaire dresse le bilan des activités :

- Ensemble des cours assurés de septembre 2021 jusqu'à la fin du mois de juin 2022
- Mise en place d'un cours à l'essai, le BodyZen Seniors, grâce à une subvention du Plan Fédéral Sportif perçue lors de la saison 2019/2020. Il s'est tenu pendant 3 mois, de mars à juin 2022 et a été très appréciée par les participantes
- Recrutement d'une nouvelle animatrice, Juliette LEBAIN, au cours de l'été 2022, pour assurer les cours de gymnastique douce et dynamique tous les jeudis matins à la salle du TRAC pour la saison suivante

- Ce rapport est soumis au vote :
 - 65 voix « Pour »

3. Rapport financier pour la saison sportive 2021/2022

La trésorière fait l'état des lieux des comptes de l'association au 31/08/2022 :

COMPTE DE RESULTAT		2021/2022	
DEPENSES		RECETTES	
SALLES	2885,00		
SALAIRES	11838,01	COTISATIONS	22568,00
CHARGES SOCIALES	3813,68	INTERETS LIVRET A	80,50
CODEP COT LICENCES	3337,00	CHOMAGE PARTIEL	957,26
FRAIS BANCAIRES	60,00		
ACHATS DIVERS	340,88		
	22274,57		23605,76
RESULTAT			1331,19

IL FAUT REINTEGRER LA SUBVENTION RECUE EN AOUT 2020 DE 2670 EUROS QUI ONT PAYE LES COURS DE BODY ZEN

BILAN 31 AOUT 2022

ACTIF		PASSIF	
BANQUE 2022	320,09	EXCEDENT 2021	13890,14
LIVRET A 2022	14901,24	RESULTAT 2022	1331,19
TOTAL GENERAL	15221,33	TOTAL GENERAL	15221,33

- Ce rapport est soumis au vote :
 - 65 voix « Pour »

4. Dépenses actuelles pour la saison en cours 2022/2023

La secrétaire explique que, pour la saison sportive en cours 2022/2023, l'association fait face à une augmentation significative des dépenses.

- Hausse du prix de la location de la salle du TRAC du fait, notamment, de l'augmentation du prix de l'énergie
 - ➔ Pour la saison 2021/2022 : 15€/h
 - ➔ Pour la saison actuelle 2022/2023 : 19€/h
 - ➔ Pour la saison prochaine 2023/2024 : 20€/h
- Frais de cotisations obligatoires conséquentes pour l'inscription des animatrices à la médecine du travail (organisme Prevaly)

Elle précise que ces dépenses apparaîtront sur le bilan des comptes au 31/08/2023.

5. Montant des nouvelles adhésions pour la saison prochaine

La secrétaire indique qu'afin de compenser l'augmentation de ces dépenses, et afin de proposer une éventuelle majoration des salaires à nos animatrices, le montant des adhésions pour la saison prochaine 2023/2024 va augmenter.

A savoir :

- Gym (Douce ou Dynamique) tous les mardis : 110€
- Gym (Douce ou Dynamique) tous les jeudis : 110€
- Gym (Douce ou Dynamique) tous les mardis ET tous les jeudis : 180€
- Aero Mouv Seniors : 140€
- Pilates : 140€
- Marche Nordique : 144€

Elle précise que, comme chaque année, il faudra que chaque adhérent paie également, en plus, sa licence à la FFGV.

- Cette annonce est soumise au vote :
 - 64 voix « Pour »
 - 1 voix « Contre »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

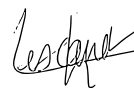
Fait à Toulouse, le 10/03/2023

La Présidente de séance



Delphine SARRADET

La Secrétaire de séance



Marine LESCARET